

Séance ordinaire du 6 mai 2016**ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Moment de réflexion

Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour.
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} avril 2016.
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} avril 2016.
- 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 avril 2016.
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 avril 2016.
- 1.6 Adoption d'une résolution pour un crédit d'impôt pour contrer le gaspillage alimentaire.
- 1.7 Adoption du règlement numéro 477-2016 encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1.
- 1.8 Demande de commandite pour le tournoi de golf bénéfice 4e édition de la Résidence Le Monarque.
- 1.9 Autoriser la formation de 10 personnes au SIMDUT par le CCHST et Santé Canada.
- 1.10 Demande de la municipalité de Chénéville au sujet de l'entente d'utilisation des infrastructures de loisirs.
- 1.11 Invitation à des consultations publiques dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Papineau.
- 1.12 Autorisation de publier une publicité dans le Cahier Vivez pleinement l'été 2016 de la Petite-Nation.
- 1.13 Don à Fort McMurray.

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

- 2.1 Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois d'avril et des salaires pour la période du 20 mars au 23 avril 2016.
- 2.2 Dépôt des rapports administratifs.
- 2.3 Dépôt de la correspondance.

3. GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

- 3.1 Avis de motion pour le règlement numéro 478-2016 de tarification pour la location des quais municipaux.
- 3.2 Radiation de comptes.
- 3.3 Modification de la résolution numéro 149-04-2016.

4. COMMUNICATIONS

4.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

5. INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS.

5.1 Recommandation d'embaucher de monsieur Christian Lamoureux au poste de lieutenant éligible.

5.2 Avis de motion au règlement numéro 479-2016 déterminant l'encadrement d'avertisseur de monoxyde de carbone.

5.3 Formation – RCR / DEA.

6. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

6.1 Offres de services professionnelles sur le contrôle qualitatif des matériaux à la réalisation des travaux sur les chemins municipaux de la municipalité.

6.2 Offre de services professionnels – Élaboration de plans et devis des travaux municipaux – Surveillance.

6.3 Résolution pour le nivelage du terrain adjacent à la Mairie.

6.4 Distribution d'arbres le 28 mai 2016.

6.5 Formation pour travaux de creusement en tranchée.

6.6 Formation Santé et sécurité générale sur chantier de construction.

6.7 Formation Signaleurs de chantiers.

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1 Compte rendu de la réunion extraordinaire du CCU du 21 avril 2016.

7.2 Plan de développement intégré de la rivière Petite-Nation par la MRC de Papineau.

7.3 Modification aux plans et devis du système de traitement des eaux usées aux terrains adjacents à la municipalité.

7.4 Demande de C.A. pour le puits artésien et l'installation septique.

7.5 Octroi de contrat pour un hydrogéologue.

7.6 Octroi de contrat pour un puisatier.

7.7 Avis de motion du règlement 480-2016 amendant le règlement numéro 467-2014 de mesures de boues.

7.8 Projet Le Manitou.

8. COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

8.1 Entente de répartition des actifs et des passifs du CDMR au 31 mars 2016 et calcul de la répartition du produit de disposition.

9. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

9.1 Dépôt des procès-verbaux du CDDÉ du 22 février et du 18 avril 2016.

10. ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

10.1 Vélo Québec – passage du Grand Tour Desjardins 2016 / 23^e édition.

10.2 Autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à demander les permis nécessaires pour les feux d'artifice et le Gymkhana.

11. POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

11.1 Suivi de la Politique familiale et des Aînées.

12. DIVERS

12.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

PROCÈS-VERBAL**1**

Session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **6 mai 2016 à 20 heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Louise Houle Richard	Gilles Robillard	Odette Hébert
Chantal Crête	Michel Lavigne	Jean-François David

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Maillé.

Monsieur Jocelyn Robinson, directeur général/secrétaire-trésorier est présent.

Environ 35 personnes assistent à l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Jacques Maillé souhaite la bienvenue aux membres présents.

1.1

152-05-2016

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que modifié.

AJOUT : Au point 1.13 Don à Fort McMurray.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

1.2

153-05-2016

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} avril 2016.

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} avril 2016.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

1.3

154-05-2016

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} avril 2016.

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} avril 2016.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

- 155-05-2016** **1.4**
Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 avril 2016.
- Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;
- QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 avril 2016.
- Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.
- Adoptée à l'unanimité**
- 156-05-2016** **1.5**
Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 avril 2016.
- Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;
- QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 avril 2016.
- Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.
- Adoptée à l'unanimité**
- 157-05-2016** **1.6**
Adoption d'une résolution pour un crédit d'impôt pour contrer le gaspillage alimentaire.
- CONSIDÉRANT la proposition du Conseil national Zéro déchet pour la création d'un crédit d'impôt pour les entreprises qui donnent des aliments comestibles invendus à des organismes communautaires;
- CONSIDÉRANT QUE plusieurs villes demandent à la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de presser le gouvernement fédéral de mettre en œuvre des incitatifs fiscaux pour encourager les producteurs et les détaillants de denrées alimentaires à donner des aliments comestibles invendus;
- CONSIDÉRANT QUE cette démarche s'inscrit dans notre Plan de gestion des matières résiduelles afin de réduire l'enfouissement d'ici 2020 et de réduire l'enfouissement des matières résiduelles organiques;
- CONSIDÉRANT QUE cette action permet de contrer les gaz à effet de serre;
- Il est proposé par madame la Conseillère Chantal Crête;
- QUE ce conseil demande à la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de presser le gouvernement fédéral de mettre en œuvre des incitatifs fiscaux pour encourager les producteurs et les détaillants de denrées alimentaires à donner des aliments comestibles invendus.
- Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.
- Adoptée à l'unanimité**
c.c. Fédération canadienne des municipalités (FCM)
- 158-05-2016** **1.7**
Adoption du règlement numéro 477-2016 encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1.
- CONSIDÉRANT le Décret 126-2016 du 24 février 2016 - Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1);

CONSIDÉRANT le Règlement modifiant le Règlement encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a édicté le Règlement encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1 (chapitre F-2.1, r. 14);

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier ce règlement;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE la municipalité de Lac-Simon décrète ce qui suit :

1. L'article 2 du Règlement encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1 (chapitre F-2.1, r. 14) est modifié par le remplacement de « 0,40 \$ par mois » par « 0,46 \$ par mois »;
2. L'article 1 du présent règlement prend effet à compter du 1^{er} août 2016;
3. Le présent règlement entre en vigueur le quinzième jour qui suit la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Jacques Maillé
Maire

Jocelyn Robinson
Directeur général et
secrétaire-trésorier

AVIS DE MOTION: 1er avril 2016

ADOPTION DU RÈGLEMENT : 6 mai 2016

RÉSOLUTION # : 156-05-2016

AVIS DE PROMULGATION
ET ENTRÉE EN VIGUEUR : 1er août 2016

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Bureau du registraire, MAMOT

1.8

159-05-2016

Demande de commandite pour le tournoi de golf bénéfice 4e édition de la Résidence Le Monarque.

CONSIDÉRANT la demande de la Résidence Le Monarque d'assister à la 4^e édition du tournoi de golf au Club de Golf de Buckingham;

CONSIDÉRANT QU'aucun conseiller ne désire assister au tournoi;

CONSIDÉRANT QUE la demande est pour amasser des fonds pour la résidence, centre de soins palliatifs, soit en commanditant un trou sur le terrain, soit en participant au tournoi ou soit en faisant un don;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise une commandite d'un trou sur le terrain de golf au montant de cent dollars (100 \$) avec le nouveau logo de la municipalité;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-19000-970.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Résidence Le Monarque

1.9

160-05-2016

Autoriser la formation de 10 personnes au SIMDUT par le CCHST et Santé Canada.

CONSIDÉRANT l'importance de la formation;

CONSIDÉRANT QUE le comité de santé et sécurité (CSS) désire se conformer aux exigences de la mutuelle;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité des employés de la municipalité est importante;

CONSIDÉRANT QUE cette formation peut être suivie en ligne;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil autorise la formation de 10 employés travaillant avec des matières dangereuses pour un montant total de 100 \$ plus taxes;

QUE cette dépense soit ventilée par secteur d'activité.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Alex-Sandra Périard, Co-présidente CSS

1.10

161-05-2016

Demande de la municipalité de Chénéville au sujet de l'entente d'utilisation des infrastructures de loisirs.

CONSIDÉRANT la demande financière reçue de la municipalité de Chénéville relative à l'entente pour l'utilisation des infrastructures de loisirs;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens de Lac-Simon ont l'opportunité de se servir des infrastructures de la municipalité de Chénéville gratuitement ou à un taux préférentiel à la suite de l'entente des deux municipalités;

CONSIDÉRANT les augmentations des coûts d'entretien et les projets prévus pour l'amélioration des infrastructures;

CONSIDÉRANT QUE la cotisation de 2 000 \$ n'a pas augmenté depuis plus de 10 ans;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil autorise une cotisation annuelle de 3 000 \$ à la municipalité de Chénéville pour le renouvellement de l'entente d'utilisation des infrastructures de loisirs;

ET QUE les deniers requis soient puisés dans le compte numéro 02-70120-447.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Municipalité de Chénéville

1.11

Invitation à des consultations publiques dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Papineau.

Monsieur le maire, Jacques Maillé informe les citoyens présents sur l'invitation de la MRC de Papineau aux producteurs agricoles et aux citoyens de tout horizon à participer aux consultations publiques touchant les grands enjeux de l'agriculture dans la MRC. Il y aura des consultations publiques samedi le 14 mai à 13 h à la salle Danny-Legault à Chénéville et mardi le 17 mai à 18 h 30 à l'hôtel de Ville de Thurso.

1.12

162-05-2016

Autorisation de publier une publicité dans le Cahier Vivez pleinement l'été 2016 de la Petite-Nation.

CONSIDÉRANT QU'il y aura dans le journal de la Petite-Nation un cahier spécial présentant une section réservée exclusivement aux municipalités pour promouvoir les événements et les activités estivales;

CONSIDÉRANT QU'il y aura 3 000 copies supplémentaires qui seront distribuées dans des points de chute ciblés pour rejoindre la clientèle touristique;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent l'achat de 1/8 de page en publicité pour un montant de 206 \$ plus taxes dans le journal de la Petite-Nation pour le cahier Vivez pleinement l'été;

ET QUE ce montant soit puisé à même les disponibilités du compte budgétaire 02-70170-447.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Journal de la Petite-Nation

1.13

163-05-2016

Don à Fort McMurray.

CONSIDÉRANT les feux et l'ampleur des sinistres à Fort McMurray;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent un déboursé de 500 \$ à la Croix Rouge Canadienne;

ET QUE ce montant soit puisé à même les disponibilités du compte budgétaire 02-19000-970.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

La Croix Rouge Canadienne

2.**DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE**

164-05-2016

2.1**Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois d'avril et des salaires pour la période du 20 mars au 23 avril 2016.**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour lesdites périodes;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE la liste des chèques telle que déposée auprès des membres du conseil pour le mois d'avril totalisant la somme de **214 797,39 \$** portant les numéros de chèques **12832 à 12940 et un chèque numéro 12814** soit adoptée.

QUE la liste des prélèvements totalisant la somme de **42 172,37 \$** soit adoptée pour un montant total de chèques et de prélèvements de **256 969,76 \$**.

ET QUE la liste des salaires des employés pour la période du 20 mars au 23 avril 2016 soit adoptée pour un montant total de **109 592,62 \$**.

QUE les salaires des élus du mois d'avril 2016 soient adoptés pour un montant de **7 556,36 \$**.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 5

CONTRE = 1

Adoptée à la majorité

c.c. Trésorerie

Engagements de crédits.

Conformément aux dispositions du règlement numéro 412-2009, le directeur général et secrétaire-trésorier atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

Jocelyn Robinson

Directeur général et secrétaire-trésorier

2.2**Dépôt des rapports administratifs.**

Les rapports mensuels des directeurs de services sont déposés aux membres du conseil pour analyse.

2.3**Dépôt de la correspondance.**

Une liste de la correspondance du mois d'avril reçue à la mairie est déposée aux membres du conseil pour analyse.

3.**GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES****3.1****Avis de motion pour le règlement numéro 478-2016 de tarification pour la location des quais municipaux.**

Monsieur le conseiller, Michel Lavigne donne un avis de motion indiquant qu'un règlement sera adopté à une séance ultérieure afin d'établir la tarification pour la location des quais municipaux.

165-05-2016

**3.2
Radiation de comptes.**

CONSIDÉRANT l'acquisition des terrains adjacents à la Mairie;

CONSIDÉRANT les soldes résiduels provenant de l'écart entre la date de signature de l'acte de vente et le début de l'année 2016;

CONSIDÉRANT QUE les parties avaient convenu qu'il n'y aurait aucun ajustement postérieur à la signature de l'acte de vente;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil autorise la radiation des soldes résiduels des matricules F 1386-81-8449 et F 1386-81-4867 pour 126.76 \$ et 29.02 \$ respectivement;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-19000-985.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité
c.c. Trésorerie
Madame Mélissa Cyr

166-05-2016

**3.3
Modification de la résolution numéro 149-04-2016.**

CONSIDÉRANT QUE lors de l'appel d'offres publiques pour l'acquisition d'un camion neuf pour le CDMR, la municipalité a dénoncé son intention de conclure un crédit-bail dans sa demande de soumission;

CONSIDÉRANT la résolution 356-12-2015 à l'effet d'acquérir par crédit-bail de la compagnie Groupe Environnemental Labrie inc. un camion 10 roues compacteurs pour les matières résiduelles et recyclables avec benne à chargement arrière au montant de 268 095.26 \$ taxes incluses;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE la résolution numéro 149-04-2016 soit modifiée à l'effet que Rexcap Financial Services Reg'd agissait comme agent/courtier pour le compte de la Banque Royale du Canada qui sera le crédit- bailleur contractuel pour cette opération;

ET QUE monsieur Jocelyn Robinson, directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer tous les documents de la Banque Royale du Canada, pour donner suite à la présente résolution.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité
c.c. Trésorerie
REXCAP Financial Services Reg'd
Groupe Environnemental Labrie inc.

**4.
COMMUNICATIONS**

**4.1
Aucun dossier à l'ordre du jour.**

5.
INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

167-05-2016

5.1
Recommandation d'embaucher monsieur Christian Lamoureux au poste de lieutenant éligible.

CONSIDÉRANT la démission de l'employé numéro 09-0132 au poste de lieutenant éligible;

CONSIDÉRANT QU'un affichage de poste à l'interne a été fait afin de promouvoir le poste de lieutenant éligible;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Christian Lamoureux a postulé au poste de lieutenant éligible;

CONSIDÉRANT QUE le directeur de service des incendies recommande monsieur Christian Lamoureux à ce poste;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Christian Lamoureux est déjà pompier et a les formations de Pompier requises;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Christian Lamoureux sera en période d'essai pour un (1) an à titre lieutenant éligible;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon entérine la recommandation du directeur du service des incendies à l'effet d'embaucher monsieur Christian Lamoureux à titre de lieutenant éligible au taux horaire selon l'échelle salariale en vigueur.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service des incendies

Monsieur Christian Lamoureux

5.2
Avis de motion au règlement numéro 479-2016 déterminant l'encadrement d'avertisseur de monoxyde de carbone.

Monsieur le Conseiller Michel Lavigne donne un avis de motion de la présentation d'un règlement déterminant l'encadrement d'avertisseur de monoxyde de carbone qui sera adopté à une séance ultérieure.

168-05-2016

5.3
Formation – RCR / DEA.

CONSIDÉRANT l'importance de la formation RCR / DEA;

CONSIDÉRANT QUE la formation de mai 2015 était valide pour un an;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de santé et sécurité afin qu'une nouvelle cohorte soit formée;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise qu'une cohorte soit formée pour une certification de deux ans à un coût de 50 \$ par personne pour un montant de 600 \$ avant taxes;

ET QUE cette dépense soit ventilée selon les secteurs d'activités.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Alex-Sandra Périard, Co-présidente CSS

6.

TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

6.1

169-05-2016

Offres de services professionnelles sur le contrôle qualitatif des matériaux à la réalisation des travaux sur les chemins municipaux de la municipalité.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité procédera à l'asphaltage des chemins Tour-du-Lac, Presqu'île ainsi que le débarcadère municipal;

CONSIDÉRANT les 3 soumissions reçues de la MRC de Papineau pour les analyses granulométriques, l'essai proctor et les vérifications de compactage et contrôle de la température durant les travaux;

CONSIDÉRANT la recommandation du Services d'ingénierie de la MRC de Papineau et de monsieur François Maillé, consultant;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil octroi le contrat à la firme SNC-Lavalin pour un montant de 5 940.41 \$ avant taxes;

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 23-04000-521.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Nirisoa Raherinaina, MRC de Papineau

Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics

SNC-Lavalin

6.2

170-05-2016

Offre de services professionnels – Élaboration de plans et devis des travaux municipaux – Surveillance.

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels de la MRC de Papineau pour les études préliminaires, les plans et devis, la préparation des documents d'appel d'offres publiques et la supervision des travaux;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise une dépense de 3 425 \$ à la MRC de Papineau pour l'offre de services professionnels pour les travaux d'asphaltage des chemins du Tour-du-Lac, Presqu'île et le débarcadère municipal;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 23-04000-521.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Nirisoa Raherinaina, MRC de Papineau

Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics

Monsieur Michel Lavigne se retire de la table des délibérations puisqu'il ne peut prendre part aux discussions, ni au vote. Le quorum est maintenu.

**171-05-2016 6.3
Résolution pour le nivelage du terrain adjacent à la Mairie.**

CONSIDÉRANT QUE le terrain adjacent à la Mairie doit être nivelé pour faire l'aménagement et permettre le stationnement des véhicules et remorques pour la saison estivale;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise une dépense de 10 000 \$ plus taxes pour la préparation et le nivelage du terrain adjacent à la Mairie;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 23-02000-723.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics

Monsieur Michel Lavigne reprend son siège.

**172-05-2016 6.4
Distribution d'arbres le 28 mai 2016.**

Le maire, monsieur Jacques Maillé informe les citoyens présents qu'il y aura distribution d'arbres de 8 h à 12 h, samedi le 28 mai à l'hôtel de ville, au 849, chemin du Tour-du-Lac. Les premiers arrivés seront les premiers servis en fonction des espèces d'arbres qui seront offerts gratuitement.

**173-05-2016 6.5
Formation pour travaux de creusement en tranchée.**

CONSIDÉRANT la formation pour travaux de creusement en tranchée le 16 juin 2016;

CONSIDÉRANT QUE deux employés aux Travaux publics doivent suivre cette formation;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise une dépense de 244.66 \$ plus taxes pour la formation de travaux de creusement en tranchée pour deux employés;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-32000-454.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Thierry Désormeaux, Directeur des travaux publics

Alex-Sandra Périard, Co-présidente CSS

**173-05-2016 6.6
Formation Santé et sécurité générale sur chantier de construction.**

CONSIDÉRANT la tenue d'une formation obligatoire à Mont-Tremblant sur la Santé et sécurité générale sur chantier de construction;

CONSIDÉRANT QUE deux employés de la municipalité doivent suivre cette formation;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise une dépense de 550 \$ plus taxes pour la formation « Santé et sécurité sur chantier de construction »;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-32000-454.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics

Alex-Sandra Périard, Co-présidente CSS

174-05-2016

6.7

Formation Signaleurs de chantiers.

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la nouvelle Règlementation du MTQ, nos employés doivent suivre la Formation Signaleurs de Chantier;

CONSIDÉRANT QUE quatre employés de la municipalité doivent suivre cette formation;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise une dépense de 500 \$ plus taxes ainsi que les frais de déplacement du formateur au prorata de la cohorte pour la formation Signaleurs de chantiers;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-32000-454.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics

Alex-Sandra Périard, Co-présidente CSS

7.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1

Compte rendu de la réunion extraordinaire du CCU du 21 avril 2016.

Le compte rendu de la rencontre du 21 avril 2016 du comité du CCU a été déposé pour analyse.

7.2

Plan de développement intégré de la rivière Petite-Nation par la MRC de Papineau.

Monsieur le Maire, Jacques Maillé informe les citoyens que la MRC de Papineau élaborera un plan d'aménagement de la rivière Petite-Nation afin de promouvoir la pratique de sports de pagaie.

175-05-2016 **7.3**
Modification aux plans et devis du système de traitement des eaux usées
aux terrains adjacents à la municipalité.

CONSIDÉRANT QUE l'ancien propriétaire des lots adjacents à la Mairie avait déjà fait effectuer des plans et devis pour le système de traitement des eaux usées;

CONSIDÉRANT QU'une simple modification des plans permettrait à la municipalité d'économiser plusieurs milliers de dollars et permettrait de se conformer aux normes environnementales;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise une dépense de 2 500 \$ plus taxes à BH Environnement pour la modification des plans et devis du système de traitement des eaux usées;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 23-02000-723.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Bordeleau, directeur du service d'urbanisme
BH Environnement

176-05-2016 **7.4**
Demande de C.A. pour le puits artésien et l'installation septique.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon doit obtenir les autorisations nécessaires pour l'installation d'un puits artésien et l'installation septique sur les terrains adjacents à la Mairie;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise monsieur Éric Bordeleau, directeur du service d'urbanisme à effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention des C.A. pour le puits artésien et l'installation septique prévus au plan d'aménagement.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Bordeleau, directeur du service d'urbanisme

177-05-2016 **7.5**
Octroi de contrat pour un hydrogéologue.

CONSIDÉRANT QUE pour obtenir un C.A. pour le puits artésien, la municipalité doit déposer une étude hydrogéologique;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur de l'urbanisme;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise une dépense de 16 222.50 \$ plus taxes à Laforest Nova Aqua pour l'étude hydrogéologique et la supervision du forage du puits;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 23-02000-723.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Bordeleau, directeur du service d'urbanisme
Laforest Nova Aqua

7.6

178-05-2016

Octroi de contrat pour un puisatier.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon devra procéder au forage d'un puits artésien;

CONSIDÉRANT la soumission reçue qui comprend le forage, le tuyau et accessoires, la pompe submersible et le filage électrique;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur de l'urbanisme;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise une dépense de 12 265 \$ plus taxes à Puits Artésiens Brunette et Associés pour le forage du puits et l'installation de la pompe;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 23-02000-723.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Bordeleau, directeur du service d'urbanisme
Puits Artésiens Brunette et Associés

7.7

Avis de motion du règlement 480-2016 amendant le règlement numéro 467-2014 de mesures de boues.

Madame la Conseillère Louise Houle Richard donne un avis de motion qu'un règlement numéro 480-2016 amendant le règlement numéro 467-2014 de mesures de boues sera adopté à une séance ultérieure afin d'inclure une disposition pour les vidanges des nouvelles fosses septiques.

7.8

179-05-2016

Projet Le Manitou.

CONTRE-PROPOSITION AU POINT 7.8 au Projet Le Manitou.

Le maire annonce la présentation d'une résolution liée à l'avant-projet Le Manitou.

Avant la lecture de la résolution, la conseillère Chantal Crête déclare vouloir présenter une contre-proposition, dont elle demande le vote et qui se lit comme suit :

CONSIDÉRANT qu'il y a une façon de faire dans les municipalités et que chacun a son rôle :

- Le directeur en urbanisme voit au respect de la réglementation de notre plan d'urbanisme et l'ensemble de ses règlements et émit un avis de conformité;

- Le CCU formule des avis sur des dérogations mineures, les plans d'aménagement d'ensemble (PAE); les plans d'implantation et d'intégration architecturales (PIIA), les usages conditionnels et les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) et transmet ses recommandations au Conseil;
- Le rôle des élus est de représenter la population, de prendre les décisions sur les orientations et les priorités de la municipalité et d'en administrer les affaires.

CONSIDÉRANT QUE le Conseil n'a jamais voté de résolution pour mandater le CCU à se prononcer sur le « CONCEPT » du projet MANITOU, toute recommandation ou opinion qu'il a pu transmettre au Conseil concernant le projet suite à la réunion extraordinaire du 21 avril dernier, n'est pas recevable puisque ce n'est pas prévu à ses mandats tels qu'ils sont présentés dans le règlement U-16 (Règlement constituant le comité consultatif d'urbanisme) au chapitre 2, dans la rubrique Pouvoirs et devoirs du Comité;

CONSIDÉRANT QUE ce n'est pas le rôle d'un élu de se prononcer pour ou contre un « CONCEPT » ou un projet d'affaire d'une entreprise privée, mais plutôt de se prononcer par rapport aux interventions qui seront réalisées sur le site, qui elles, sont assujetties à l'ensemble de notre réglementation d'urbanisme et règlements municipaux;

Il est proposé par madame la Conseillère Chantal Crête;

DE ne pas voter sur la résolution du projet Manitou ce soir, mais de plutôt autoriser un dépôt de documents concernant le projet, lequel sera soumis au département d'urbanisme pour avis de conformité, au CCU et comité de patrimoine pour étude, rapport d'analyse et recommandations, une fois, qu'il en aura reçu le mandat du Conseil, et par la suite, aux membres du Conseil pour la décision.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 2

CONTRE = 4

Refusé à la majorité

7.8

180-05-2016

Projet Le Manitou.

CONSIDÉRANT la présentation d'un avant-projet aux membres du comité consultatif en urbanisme le 21 avril 2016;

CONSIDÉRANT la position favorable et unanime des membres du CCU au projet Le Manitou;

CONSIDÉRANT la présentation de l'avant-projet aux membres du conseil municipal le 3 mai 2016;

CONSIDÉRANT la position favorable des membres du conseil;

CONSIDÉRANT QU'avant de présenter le projet final aux membres du CCU, les promoteurs devront répondre à toutes les exigences de la réglementation municipale, des différents ministères provinciaux et se conformer au règlement sur le patrimoine 450-2012;

CONSIDÉRANT QU'une présentation finale devra être effectuée aux membres du CCU et aux membres du conseil municipal avant l'émission de tous les permis permettant la réalisation du projet Le Manitou;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil est favorable à la continuité de l'avant-projet du projet Le Manitou conditionnellement à l'obligation d'une présentation finale et du respect de toutes les exigences de la réglementation municipale, des différents ministères provinciaux et du règlement sur le patrimoine 450-2012;

ET RÉSOLU que cette résolution n'engage pas la municipalité d'accepter ou non le projet final.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

7.8

181-05-2016

Projet Le Manitou.

Avant le vote sur cette résolution, la conseillère Odette Hébert demande un amendement à la résolution à l'effet que le promoteur ne pourra réclamer aucun frais ni remboursement de dépenses envers la Municipalité. Il est fait mention, notamment, que le projet de résolution présenté prévoit déjà que celle-ci n'engage pas la Municipalité.

Le vote est demandé sur la proposition d'amendement.

POUR = 2

CONTRE = 4

Refusé à la majorité

Concernant le vote sur la résolution principale numéro 180-05-2016.

POUR = 4

CONTRE = 2

Adoptée à la majorité

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Bordeleau, directeur du service d'urbanisme

8.

COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

8.1

182-05-2016

Entente de répartition des actifs et des passifs du CDMR au 31 mars 2016 et calcul de la répartition du produit de disposition.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mettre à jour les données pour la répartition des actifs et des passifs du CDMR au 31 mars 2016;

CONSIDÉRANT la vente des 3 véhicules du CDMR et la nécessité d'effectuer le calcul de la quote-part de chacune des municipalités participantes à l'entente intermunicipale pour la collecte des matières résiduelles et du recyclage;
CONSIDÉRANT l'acquisition, à la valeur marchande, du Freightliner 2014 par la municipalité de Lac-Simon;

CONSIDÉRANT la dette résiduelle pour le camion Freightliner 2014;

CONSIDÉRANT que la firme Marcil Lavallée détient les informations requises pour exécuter ce mandat;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil mandate la firme Marcil Lavallée pour la préparation des répartitions des actifs et passifs, le calcul de la répartition du produit de disposition des 3 véhicules du CDMR et l'acquisition du camion Freightliner 2014 par la municipalité de Lac-Simon.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

c.c. Trésorerie
Municipalité de Chénéville
Municipalité de Duhamel
Municipalité de Montpellier
Marcil Lavallée

9.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

9.1

Dépôt des procès-verbaux du CDDÉ du 22 février et du 18 avril 2016.

Les procès-verbaux du CDDÉ ont été déposés aux membres du conseil pour analyse.

10.

ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

10.1

Vélo Québec – passage du Grand Tour Desjardins 2016 / 23e édition.

Le maire, monsieur Jacques Maillé informe les citoyens que le passage à vélo du Grand Tour Desjardins qui est une randonnée cyclo touristique à rues ouvertes organisée par Vélo Québec aura lieu mardi le 9 août 2016 dans la municipalité de Lac-Simon. Le Grand Tour Desjardins est une randonnée cyclo touristique de 7 jours qui regroupe 2000 cyclistes.

10.2

183-05-2016

Autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à demander les permis nécessaires pour les feux d'artifice et le Gymkhana.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon organise les activités des Feux d'artifice le 30 juillet 2016 et le Gymkhana du 19 au 21 août 2016;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Robinson à demander les permis nécessaires pour les activités des Feux d'artifice et le Gymkhana;

QU'il soit autorisé à signer tous les documents pour donner suite à la présente;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-70170-447.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

11.

POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

11.1

Suivi de la Politique familiale et des Aînées.

Monsieur le Conseiller Jean-François David informe les citoyens qu'une assemblée de consultation est prévue vers la mi-juin.

12.

DIVERS**12.1**

Aucun dossier à l'ordre du jour.

13.**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Certains citoyens partagent des commentaires et posent des questions.

14.**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE****184-05-2016****Levée de l'assemblée.**

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE la séance soit levée à 21 h 05.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

Jacques Maillé
Maire

Jocelyn Robinson
Directeur général et
secrétaire-trésorier